



Recensement des ESI - Etat

Préambule : Pourquoi recenser ?

La pratique des sports de nature est devenue un fait majeur et en plein développement dans notre société actuelle. Faire du sport autrement, en lien direct avec la nature, au rythme de chacun, encadré ou en totale liberté, découvrir de nouveaux espaces et de nouveaux sites, de nouvelles sensations individuelles ou en groupes,...

De ce fait, de nombreux espaces et sites de pratiques apparaissent désormais de manière croissante; il se pose ainsi le problème de la connaissance de leur existence et de leur contrôle avec les objectifs suivants : le recensement des lieux de pratique permettrait d'identifier tous les sites, de concilier les différents espaces et les différents publics qui les utilisent avec la volonté de définir une nouvelle gouvernance qui autoriserait un développement maîtrisé.

Par ailleurs, ce recensement contribuerait à la pérennisation de ces sites tout en assurant leur entretien et leur sécurisation afin d'assurer la protection des différents utilisateurs. Enfin, une connaissance précise de ces lieux de pratiques entrainerait la mise en place d'une campagne de communication, de promotion et de valorisation auprès des pratiquants, actifs ou potentiels.



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



L'Europe s'invente chez nous





Recensement des ESI - Etat

1. RETOUR SUR L'EXISTANT EN TERME D'OUTILS, DE MÉTHODOLOGIE ET D'ADÉQUATION À LA DEMANDE

Les principaux outils et méthodes recensés sont : le RES, les recensements fédéraux, les connaissances hotspots (offices du tourisme, Club Vosgien, FFRP...), les applications mises en oeuvre par le secteur privé avec la difficulté de les connaître tous, les sites internet ou outils en ligne (Stava, visio rando...).

En terme de méthodologie, il est indéniable que chaque acteur a sa propre méthode et de nombreux documents en interne existent. D'où l'importance d'agréger les données, de les mettre à jour et d'assurer un travail collaboratif.

Concernant l'adaptation à la demande, le RES n'est pas adapté à la promotion touristique même s'il reste un outil d'aide important à la décision pour les politiques publiques. Il convient par ailleurs, d'accepter que certains éléments existent hors du recensement; c'est une caractéristique intrinsèque.

2. LES BESOINS AU VU DES MANQUES ET FREINS CONSTATÉS

Au vu de ces différents constats, les manques résident essentiellement dans la nécessité de mettre en place une plate-forme, un outil de référence avec une ergonomie soignée pour tenir compte de l'enjeu de promotion des sites et inciter de ce fait les gestionnaires de sites "à jouer le jeu" du recensement collaboratif. Le manque de regroupements d'informations y contribue et une mise en commun pour identifier toutes les activités et sites de pratique est recommandée.



L'Europe s'invente chez nous





Recensement des ESI - Etat

Dans le détail, les besoins répertoriés sont les suivants :

- Un cahier des charges
- Une labellisation
- Une charte de qualité
- Une harmonisation
- Un outil commun avec plusieurs niveaux d'informations
- Une information claire adaptée pour le pratiquant
- Une vision globale pour un enjeu de promotion
- Une meilleure égalité territoriale QPT - Contrat Ruralité Territoire carencé
- Un accompagnement des porteurs de projets
- Une bonne connaissance des pratiques

Parallèlement, un certain nombre de freins sont également identifiés comme par exemple, la qualité du recensement opéré qui n'évoque pas la vétusté de certains équipements ou sites; sans compter la grandeur du territoire, le nombre trop important de personnes impliquées dans le recensement ou encore la véracité des informations données. De nombreux acteurs sont concernés et travaillent parfois dans une logique de concurrence plutôt que de collaboration.

Sur le plan technique, l'utilisation du RES semble moins pertinente depuis qu'il y a un décalage entre les mises à jour et la consultation publique de ces mises à jour.



PREFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



L'Europe s'invente chez nous





Recensement des ESI - Etat

3. LES PROPOSITIONS ET LE PLAN D'ACTION

Aux fins de mettre en place un recensement efficace et porteur, un certain nombre de préconisations ont été proposées telles :

- Qu'une coopération interservices/partenaires: besoin d'une coopération forte et d'une tête de réseau
- Un coordinateur du recensement des Sports de Nature à la fois pour les sites et les itinéraires
- Des moyens humains, financiers et techniques plus conséquents
- Une utilisation renforcée de Suricate
- Une analyse pointue des plans d'actions qui existent à ce sujet dans les autres Régions voire à l'International.

La priorité étant LES CONFLITS D'USAGE : ESI et problèmes de sécurité.





MEMBRES PRÉSENTS

- **ANIMATEURS**

FISCHER Philippe
GAPAILLARD Elise

- **RAPPORTEUR**

SCHIDLER Corinne

- **INTERVENANTS**

FLEURENT Théo
LECLER Gilles
LEMAIRE Maxime



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



L'Europe s'invente chez nous

